



Les inscriptions pour le Périscolaire devront être retournées
OBLIGATOIREMENT avant
le *vendredi 28 juin en MAIRIE*

Merci de bien vouloir retourner vos dossiers dûment complétés avec les documents suivants :

- Fiche de renseignement complétée et signée
- Photo
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Photocopie du livret de famille **COMPLET** (*un seul par famille*)
- Règlement intérieur signé (*un seul par famille*)
- Charte restauration signée (*un seul par famille*)
- Mandat de prélèvement SEPA (uniquement pour le paiement par prélèvement) (*un seul par famille*)
- Inscription au repas (hebdomadaire ou mensuelle) **avant le 9 août**